



SANEXEN

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

UN MEMBRE DE LA
FAMILLE **LOGISTEC**

VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

Vous désirez améliorer vos processus de conformité ou de gestion environnementale, SANEXEN peut vous offrir une solide expertise pour vous accompagner dans cette démarche.

Le Service de vérification de conformité environnementale (VCE) travaille en étroite collaboration avec les autres services de SANEXEN offrant ainsi une approche intégrée et des solutions adaptées aux enjeux de chaque client.

CONTACT | **Agnès Renoux**

Directrice

Analyse de risques et vérification de
conformité environnementale

arenoux@sanexen.com

514.713.3955

450.466.2123 poste130

9935, rue de Châteauneuf

Entrée 1, bureau 200

Brossard (Québec) J4Z 3V4



www.sanexen.com

2022-04-27

Nos services

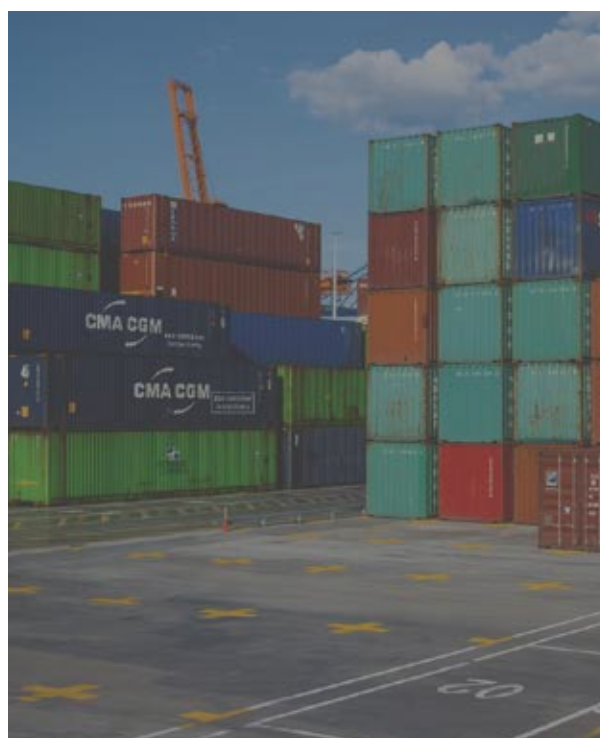
VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE



Conformité environnementale

- Vérification de conformité environnementale [VCE] par des vérificateurs environnementaux agréés [VEA®] de l'AQVE¹
- Demandes d'autorisations et de permis environnementaux (p. ex. : MELCC², municipal, etc.).
- Développement d'outils de calcul des rejets polluants aux fins de déclarations obligatoires (p. ex. : INRP³, RDOCECA⁴, PDGES⁵, Bilan GMDR⁶).
- Élaboration de registres légaux et veille réglementaire en environnement.
- Élaboration de plans d'action pour l'atteinte de la conformité environnementale (p. ex. : suite à un avis de non-conformité ou une VCE).

- 1 Association québécoise de vérification environnementale
- 2 Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques
- 3 Inventaire national des rejets de polluants
- 4 Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques
- 5 Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre, Environnement et Changement climatique Canada
- 6 Gestion des matières dangereuses résiduelles



Gestion environnemental

- Révision des aspects environnementaux lors de la vente ou de l'acquisition d'une propriété, incluant les études environnementales de site Phase I et Phase II.
- Développement et mise à jour de systèmes de gestion environnementale [SGE¹ corporatif, ISO 14 001], incluant l'élaboration de procédures (p. ex. : gestion des matières dangereuses résiduelles).
- Audit de systèmes de gestion environnementale, sous la forme d'audits internes ou préparatoires à un audit de certification (p. ex. : ISO 14 001).
- Accompagnement, veille réglementaire et optimisation des coûts liés aux programmes de gestion de fin de vie des emballages (Éco Entreprises Québec, etc.).
- Élaboration de plan d'urgence environnementale lié au Règlement sur les urgences environnementales.